



Avis d'audience publique

Le 28 février 2013

Réf. 2013-H-06

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une journée d'audience publique pour examiner la demande présentée par le Collège militaire royal du Canada (CMRC) afin de renouveler son permis d'exploitation de réacteur non producteur de puissance SLOWPOKE-2 situé à Kingston (Ontario) pour une période de 10 ans.

Audience : 15 mai 2013

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage
280, rue Slater, Ottawa (Ontario)

Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera webdiffusée en direct sur le site Web de la CCSN et sera ensuite archivée sur le site pendant 90 jours.

La période de 10 ans proposée pour le permis permettrait au CMRC de continuer à exploiter son réacteur SLOWPOKE-2 et à offrir des services de soutien à l'enseignement et à la recherche pour le public, les étudiants militaires et civils, les ministères fédéraux, les universités et l'industrie canadienne. Le réacteur SLOWPOKE-2 est utilisé pour effectuer des essais et des évaluations non destructifs, cartographier le rayonnement cosmique, résoudre les questions liées à l'uranium appauvri au sein de l'Armée canadienne et améliorer les résultats du tube à faisceaux de neutrons de l'installation du CMRC. Le réacteur SLOWPOKE-2 contribue également à la conception du réacteur nucléaire pour le projet de base des Forces canadiennes dans l'Arctique canadien et au programme de lutte contre le terrorisme du Canada.

Les membres du public qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission dans le cadre de sa décision sont invités à présenter des commentaires sur la demande du CMRC. Les demandes d'intervention doivent être envoyées au Secrétariat de la Commission d'ici le 15 avril 2013, en ligne à suretenucleaire.gc.ca/fr/commission/intervention ou aux coordonnées indiquées ci-dessous.

Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, la demande doit comprendre les renseignements suivants :

- un mémoire élaborant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'intervenant

Les renseignements personnels, comme l'adresse et les numéros de téléphone sont essentiels afin de confirmer le lien entre le mémoire et son auteur. Veuillez soumettre vos renseignements personnels sur une page distincte si vous souhaitez assurer leur confidentialité. Veuillez noter que tous les mémoires sont mis à la disposition du public, sur demande auprès du Secrétariat.

Le mémoire du CMRC ainsi que les recommandations du personnel de la CCSN qui seront étudiés lors de l'audience seront disponibles après le 15 mars 2013. Il n'est pas possible de télécharger ces documents. Ces documents ne sont pas disponibles en ligne; il faut en faire la demande auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous ou depuis le site Web. L'ordre du jour, les transcriptions d'audiences et les renseignements sur le processus d'audience publique figurent sur le site Web de la CCSN à <http://www.suretenucleaire.gc.ca>.

a/s de Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C.P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca